LE MONDE DES Artisans
ÉDITION Vienne

RETROUVEZ DANS CE NUMÉRO TOUTE L'INFORMATION DE VOTRE CMA

Apprentissage
Assurez l'avenir de vos entreprises !
P. 4

Bimestriel n°101 • juillet-août 2014 • 1€

LE CAMPUS DES MÉTIERS FÊTE SES 40 ANS P. 6

LES ÉMISSIONS « PASSIONNÉMENT ARTISANS » P. 9

RÉPERTOIRE P.40

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Vienne

Vous aimez votre région,
nous accompagnons ses talents.
3 agences dans la Vienne :
Poitiers Centre - Tél. 05 49 30 34 00
Poitiers Sud - Tél. 05 49 11 96 02
Agence Entreprises Charente / Vienne - Tél. 05 45 38 60 06
Banque Tarneaud S. A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 26 702 768
SIREN 754 500 551 - Siège Social : 2 et 6 rue Turgot - 87011 Limoges Cedex. FRED & FARID
Banque Tarneaud
ÊTRE À VOS CÔTÉS

BÉNÉFICIEZ D'OFFRES PRO-LIFIQUES NISSAN UTILITAIRES.

NISSAN
Innovation that excites

NISSAN NV200
4 PORTES dCi 90 ch Visia
• Jusqu'à 740 kg de charge utile
À PARTIR DE
149 € HT/MOIS(1)
En Crédit-Bail Maintenance
avec un 1er loyer majoré de 3 385,16 € HT(1)

NISSAN PRIMASTAR
L1H1 2T7 dCi 90 ch Visia
• Jusqu'à 1 282 kg de charge utile
À PARTIR DE
209 € HT/MOIS(2)
En Crédit-Bail Maintenance
avec un 1er loyer majoré de 4 467,36 € HT(2)

NISSAN NV400
L1H1 2t8 2.3 dCi 100 ch Visia
• Jusqu'à 1 620 kg de charge utile
À PARTIR DE
219 € HT/MOIS(3)
En Crédit-Bail Maintenance
avec un 1er loyer majoré de 4 755,13 € HT(3)

GARANTIE ET ENTRETIEN 5 ANS
100 000 KM INCLUS(4)

ESPACE Des Nations
www.espacedesnations.fr

MIGNE-AUXANCES 05 49 57 10 07
CHATELLERAULT 05 49 20 42 06

Pour plus d'informations, rendez-vous sur **nissan-offres.fr**

Innover autrement. (1) Exemple crédit-bail maintenance 60 mois, pour NV200 Fg 4 portes 1.5 DCI 90ch Visia neuf, à 11 160 € HT soit une remise de 4 340 € HT sur tarif du 01/01/2014 de 15 500 € HT, avec premier loyer de 3 385,16 € HT, 59 loyers de 148,86 € HT*. En fin de contrat, option d'achat finale de 3 135,96 € HT**. Coût total en cas d'acquisition 15 303,86 € HT. **Modèle présenté :** NV200 Fg 4 portes 1.5 dCi 90 ch Acenta avec peinture métallisée neuf à **160,10 € HT** par mois avec un premier loyer de **3 324,24 € HT.** (2) Exemple crédit bail maintenance 60 mois, pour Primastar Fourgon L1H1 2t7 2.0 DCI 90 ch Visia neuf, à 14 759,10 € HT soit une remise de 6 630,90 € HT, sur tarif du 01/01/2014 de 21 390 € HT, avec premier loyer de 4 467,36 € HT, 59 loyers de 208,85 € HT*. En fin de contrat, option d'achat finale de 2 966,58 € HT**. Coût total en cas d'acquisition 19 756,09 € HT. **Modèle présenté :** Primastar Fg L1H1 2t7 2,0 dCi 90 ch Visia avec peinture métallisée neuf à **212,17 € HT** par mois avec un premier loyer de **4 556,37 € HT.** (3) Exemple crédit bail maintenance 60 mois, pour NV400 Fourgon L1H1 2t8 2,3 DCI 100 ch Visia neuf, à 15 725,10 € HT soit une remise de 7 064,90 € HT, par rapport au tarif du 01/01/2014 de 22 790 € HT, avec premier loyer de 4 755,13 € HT, 59 loyers de 218,97 € HT*. En fin de contrat, option d'achat finale de 3 066,39 € HT**. Coût total en cas d'acquisition 20 740,75 € HT. **Modèle présenté :** NV400 Fg L1H1 3t3 2,3 dCi 100 ch Acenta avec peinture métallisée et pack Confort neuf à **250,01 € HT** par mois avec un premier loyer de **5 581,06 € HT.** *Incluant la garantie de votre véhicule (prolongation de 2 ans de la garantie constructeur ainsi que l'entretien hors pneumatique) pour 60 mois limitée à 100 000 km. ** Ou reprise de votre véhicule par votre concessionnaire pour ce montant diminué des éventuels frais de remise en état standard et des kilomètres supplémentaires aux conditions générales Argus. (4) Assistance au véhicule et aux personnes incluse. Sous réserve d'acceptation du dossier par Diac. S.A, société financière et intermédiaire en assurances, RCS Bobigny 702 002 221, N° ORIAS : 07 004 966 www.orias.fr, Assistance souscrite par Diac auprès d'AXA Assistance France Assurances. Société d'Assistance régie par le Code des Assurances, S.A. au capital de 7 275 660 €. R.C.S. Nanterre 451 392 724, 6, rue André Gide 92321 Châtillon Cedex dont les opérations sont soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout 75009 Paris. Offres non cumulables **réservées aux artisans, commerçants, sociétés** (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), valables du 01/01/2014 au 31/08/2014 dans les points de vente NISSAN participants, intermédiaires non exclusifs. NISSAN WEST EUROPE SAS au capital de 5 610 475 € - RCS Versailles N° B 699 809 174 - Parc d'Affaires du Val Saint-Quentin - 2, rue René Caudron - 78961 Voisins-le-Bretonneux.

PANORAMA

Événements à la rentrée 2014 : Le Salon des artisans créateurs. P 5

ÉVÉNEMENT

4 **ASSURER** l'avenir de vos entreprises !

ACTUALITÉS

6 **À 40 ANS,** le Campus des métiers ne prend pas une ride

7 **LES EXCELLENCES** de l'Apprentissage

8 **UNE ANNÉE RICHE** pour les 2 ans de la Green Team

9 **VISIONNEZ LES ÉMISSIONS** « Passionnément Artisans »

10 **CARTE ARTISAN 2014 :** 56 604 artisans utilisent ses services

12 **L'ACCESSIBILITÉ** la date du 1er janvier confirmée mais adaptée

STRATÉGIES

Coiffeur, primeur, pizzaïolo…, chaque année, ils courent les concours, rivalisant d'adresse et d'imagination pour décrocher la première place. Une voie royale pour être reconnu et, parfois, entendu. P 14

STYLE DE VIE

14 **CES BÊTES** de concours

16 **APPRENTIS STARS :** que sont-ils devenus ?

ÉCLAIRAGE

17 **ÉVOLUTION DES MODES DE CONSOMMATION :** le boom du « made in local »

21 **EXTENSION DES IGP AUX PRODUITS MANUFACTURÉS :** protéger et promouvoir le savoir-faire local

23 **VERS L'INDICATION GÉOGRAPHIQUE :** l'exemple de l'AOC

1 JOUR AVEC…

24 **UN FABRICANT DE LIMONADE :** Elixia, des bulles 100 % artisanales

CAS D'ENTREPRISE

26 **BOISSIÈRE ET FILS :** l'humain au cœur de l'entreprise

RÉUSSITE

28 **JEAN-MARIE CONTRERAS :** coiffeur à l'avant-garde

DOSSIER

UNE LOI POUR LES ARTISANS

Le projet de la loi Artisanat, commerce et très petites entreprises qui vient d'être voté répond à certaines attentes des artisans, notamment sur la reconnaissance de leur statut, les liens avec les CMA, les règles d'urbanisme commercial, mais aussi l'unification des statuts de l'entreprise individuelle.
Les réactions du terrain.
P. 29

PRATIQUE

Trouvez le bon outil grâce à la formation. P 33

PRATIQUE

33 **CULTIVEZ VOS COMPÉTENCES** grâce à la formation

JURI-PRATIQUE

34 **DIVORCE OU DÉCÈS :** les droits du conjoint de l'artisan

35 **VENTE DU FONDS :** les informations à la charge du vendeur

PRATIQUE

36 **FORUM** entreprendre en Vienne

37 **L'AGENDA** du président

PAROLES D'EXPERTS

38 **90 % DES ADHÉRENTS À MÉDICIS** sont satisfaits de leur mutuelle retraite

FORUM

39 **EUROSKILLS 2014 :** les apprentis font œuvre de talent

RÉPERTOIRE

40 **IMMATRICULATIONS** radiations

TEMA

41 **CAMPAGNE DE SENSIBILISATION :** « travaux en hauteur, pas droit à l'erreur »

REGARDS

PRESTIGE

42 **BG INGÉNIERIE,** fabricant de cartes à puce : la carte bretonne version US

INITIATIVES

44 **PRIX GOÛT ET SANTÉ DES APPRENTIS 2014 :** pavillon breton

45 **2E ÉDITION DU PRIX L'ŒUVRE :** un quartier de verre

OPINION

46 **JEAN-FRANÇOIS CLERVOY,** astronaute de l'Agence spatiale européenne et président de Novespace, filiale du Centre national d'études spatiales

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 et 33 à 48 pour les abonnés de la Vienne.

ÉDITO

Joël Godu
Président de la CMA de la Vienne

« Cher collègue, »

À l'heure où j'écris ces lignes, le grand sujet d'actualité est celui de la nouvelle carte régionale. Quelles incidences pour nous artisans ? Elles sont multiples, car cela conditionne l'avenir de l'action publique. Qu'il s'agisse de la fiscalité, des aides aux entreprises ou encore de l'apprentissage, ce qui est valable aujourd'hui en Poitou-Charentes ne le sera pas forcément demain dans une « méga région ». Vous êtes donc directement concerné en votre qualité de chef d'entreprise. Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat défend la position suivante : le gouvernement, qui tient le crayon, doit avant tout dessiner un espace cohérent, représentant une puissance économique plus importante et tenant compte de l'intérêt des entreprises et surtout, des réalités économiques, car l'artisanat, plus que tout autre secteur, possède un ancrage territorial fort ! C'est pourquoi le rapprochement avec la Région Aquitaine me paraît le plus cohérent, compte tenu des liens économiques naturels qui existent aujourd'hui. Ce choix s'impose également en raison des infrastructures et des réseaux de desserte existants (ferroviaires, autoroutiers, portuaires…). Surtout, une coopération étroite a déjà été amorcée autour des régions de l'Arc Atlantique, pour lequel des investissements très lourds ont été consentis et qu'il serait dommage de ne pas exploiter.
Par ailleurs, votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat vous propose désormais une offre de service nouvelle dans le domaine de la transmission d'entreprise.
Quelle que soit la raison pour laquelle vous envisagez de céder votre entreprise, n'hésitez pas à solliciter nos services qui sauront vous accompagner dans l'évaluation de votre fonds de commerce, dans la diffusion de l'offre et la phase de recherche du repreneur, mais aussi dans le processus d'accompagnement jusqu'à la conclusion de l'acte notarié.
Je vous souhaite, pour tous ceux qui pourront en profiter, une trêve estivale bien méritée !

Le Monde des artisans n°101 – Juillet-août 2014 – Édition de la Vienne – Président du comité de rédaction des pages locales : Joël Godu – Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vienne – Éditeur délégué : Stéphane Schmitt – Rédaction : ATC, port. : 06 82 90 82 24, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com – Ont collaboré à ce numéro : Christelle Fénéon, Barbara Colas, Sophie de Courtivron, Marjolaine Desmartin, Guillaume Geneste, Mélanie Kochert, Audrey Arnon, Émilie Di Vincenzo, Delphine Payan-Sompayrac – Secrétariat de rédaction : M. Anthony, J. Clessienne, J. Neisse – Pages locales : président du comité de rédaction : Joël Godu – Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vienne – Publicité : ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris – Chef de publicité : Philippe Saint Etienne, Tél. 01 40 05 23 18, e-mail : p.saint-etienne@groupe-atc.com – Publicité nationale : Directeur commercial Mathieu Tournier, Tél. 01 40 05 23 10, fax 01 40 05 23 24, e-mail : m.tournier@groupe-atc.com – Publicités départementales sud-ouest : Thierry (Tél. 06 22 69 30 22) et Cédric Jonquières (Tél. 06 10 34 81 33), fax 05 61 59 40 07, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr – Publicités départementales nord et est : François Bederstorfer, Tél. 03 87 69 18 12, fax 03 87 69 18 14, e-mail : f.bederstorfer@groupe-atc.com – Photographies : Laurent Theeten, responsable image – Promotion diffusion : Shirley Elter, Tél. : 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France : 6 euros. Tarif au numéro : 1 euro. à l'étranger : nous consulter – Conception éditoriale et graphique : TEMA|presse, Tél. 03 87 69 18 01 – Fabrication : Pixel image, I. Marlin, J.-M. Tappert, Tél. 03 87 69 18 18 – Éditeur : ATC, 23 rue Dupont des Loges, 57000 METZ, Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14 – Directeur de la publication : François Grandidier – N° commission paritaire : 0316 T 86957 – ISSN : 1271-3074 – Dépôt légal : juin 2014 – Impression : Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes – 88000 Épinal.

PEFC 10-31-1260

Événement
Vienne

L'apprentissage est un choix gagnant, que l'on soit jeune ou chef d'entreprise. En tant qu'employeur, l'apprentissage vous donne la possibilité d'avoir à vos côtés un futur collaborateur compétent, opérationnel et sensibilisé à la culture de votre entreprise.

Assurez l'avenir de vos entreprises !

Pourquoi recruter un apprenti en alternance ?

La formation par alternance permet de former des jeunes aux connaissances techniques pour exercer un métier dans votre entreprise. Cette « mise à l'étrier » vous permet de transmettre votre savoir-faire, d'évaluer de futurs collaborateurs potentiels et pourquoi pas à long terme, de préparer l'avenir en pensant à la reprise de votre entreprise… La présence d'un jeune apprenti peut également apporter un regard neuf et donner un nouveau souffle à votre structure.

Avantages de l'apprentissage

- Une connaissance approfondie de la technique du jeune.
- En cas d'embauche après l'alternance, l'apprenti est immédiatement opérationnel, adapté à votre façon de travailler et possède la culture de votre entreprise.
- Vous pouvez bénéficier d'aides financières et fiscales.

Comment recruter un apprenti ?

Contactez Julie Vandôme, développeur de l'apprentissage. Elle est en mesure de répondre à vos questions sur les filières, de vous aider à définir vos besoins et de vous informer sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.
Vous n'avez jamais formé ? Julie Vandôme se déplace en entreprise pour répondre à vos interrogations sur le fonctionnement et les démarches à établir ou sur vos besoins en recrutement.

La prime régionale à l'apprentissage

Toute entreprise qui recrute un apprenti bénéficie d'une prime régionale à l'apprentissage dès lors qu'elle emploie jusqu'à 50 salariés. Depuis 2014, un nouveau règlement d'attribution des aides régionales aux employeurs d'apprentis est entré en application.

Les objectifs sont multiples, à savoir :

- Garantir la qualité de la formation chez l'employeur et en établissement de formation.
- Maintenir une équité de traitement par des versements proratisés pour chaque employeur en cas de rupture du contrat d'un même apprenti en cours d'année.
- Lutter contre l'emploi précaire des jeunes en région.

Cette aide se compose :

- d'une prime à l'apprentissage de 1 000 € par année de formation à laquelle peuvent prétendre les employeurs comptant 50 salariés ou moins, quel que soit le niveau de formation ;
- d'un bonus de 500 € versé la première année du contrat d'apprentissage si l'apprenti engagé est âgé de 21 ans au moins et ne dispose d'aucune qualification, dans le cadre du Pacte de confiance pour l'emploi des jeunes ;
- d'une aide « coup de pouce » de 500 € versée à l'employeur qui signe un contrat à durée indéterminée (CDI) avec l'apprenti qu'il a formé dans les trois mois suivant la date de fin du contrat d'apprentissage et s'il n'y a pas eu de rupture pendant la période d'essai du CDI. Cette aide n'est pas versée dans le cas d'un CDI à mi-temps.

CONTACT :
Julie Vandôme
Tél. : 05 49 88 87 23, 06 18 58 51 78
j.vandome@cm-86.fr

Événements à la rentrée 2014 !

Le Salon des artisans créateurs dans le hall de la CMA

Pour la première fois, la Chambre de métiers et de l'artisanat sera vraiment la maison des artisans avec une trentaine d'exposants présents dans ses murs. Venez nombreux soutenir vos homologues et découvrir les activités présentes.

« L'artisanat d'ici et d'ailleurs »

C'est le thème de la 39e Foire-exposition de Loudun qui se déroulera du 20 au 24 septembre 2014. Elle attire à chaque édition, 140 exposants et 35 000 visiteurs.
Avec la ville de Loudun, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Vienne aménage un espace dédié aux démonstrations et aux créations par des artisans. Des créneaux de 2 h ou plus sont disponibles gratuitement.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
Nathanaëlle Touron au 05 49 88 86 05, n.touron@cm-86.fr

ÉQUIPEZ VOTRE ENTREPRISE SANS ATTENDRE
CONTACTEZ-NOUS DANS LA VIENNE
09 84 98 92 85
Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
www.uniteam.fr - 05/2014 - Illustrateur : Linh
DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS DE CRÉDIT-BAIL MOBILIER ADAPTÉES À VOS BESOINS
L'offre de financement en crédit-bail mobilier, de la Banque Populaire est souscrite auprès de Natixis Lease, société anonyme à conseil d'administration au capital de 267 242 320 euros - RCS Paris 379 155 369. Mandataire d'intermédiaire d'assurance, n° ORIAS 07 029 339. Siège social : 30, avenue Pierre Mendes France - 75013 Paris. Banque Populaire Val de France. Société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable. 9 av. Newton, Montigny-le-Bretonneux (78). Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS N° 07 023 354. SIREN 549 800 373 RCS Versailles.
BANQUE POPULAIRE
LA BANQUE QUI DONNE ENVIE D'AGIR

À 40 ANS, LE CAMPUS DES MÉTIERS NE PREND PAS UNE RIDE

Cette année, le Campus des Métiers fête ses quarante années d'existence. Ouvert en septembre 1974, il reçoit aujourd'hui environ 1 000 stagiaires chaque année, tous statuts confondus. Il forme principalement aux métiers de l'alimentaire, des services et de la mécanique.

En 1996, un nouveau pôle mécanique est construit dont la première pierre a été posée par M. Jean-Pierre Raffarin, le ministre de l'Artisanat de l'époque. Celui-ci a également participé à l'inauguration des nouveaux ateliers de mécanique et de carrosserie, le 26 janvier 1998, en tant que sénateur et président du Conseil Régional. L'inauguration s'est également déroulée en présence de M. Bruno Fontenaist, le préfet de région de l'époque.

En mars 2004 débutent des travaux de construction pour de nouveaux bâtiments administratifs et un internat. Ceux-ci ont été opérationnels en septembre 2004 afin de développer l'activité du Campus des Métiers et de permettre un meilleur accueil des stagiaires.

Les projets ne manquent pas et le pôle alimentaire en fait partie. Un rajeunissement des laboratoires est envisagé à partir de 2015. Le Campus des Métiers, malgré son âge, est bien conservé. Il est toujours aussi propre et moderne qu'à ses débuts.

Les CM2 de l'École du Lac de Saint-Cyr sont venus visiter le Campus des Métiers, le vendredi 14 mars. Ils ont été immergés dans les laboratoires et les ateliers pour confectionner un bouquet, des orangettes…

Les Excellences de l'Apprentissage

1

2

C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que les jeunes apprentis du Campus des Métiers et du BTP CFA de Saint-Benoît ont été mis à l'honneur lors de la Soirée des Excellences de l'Apprentissage qui s'est déroulée au complexe des Châtaigniers à Fontaine-le-Comte, le mercredi 19 mars dernier.

CAP, MC, BP, CQP, BTM, BM* ne sont pas que de simples sigles mais des diplômes très reconnus dans l'artisanat. Allant jusqu'à Bac+2, ces titres bénéficient aujourd'hui d'une reconnaissance des professionnels. Tous ceux qui ont été mis à l'honneur ont ainsi accompli des parcours significatifs de la volonté qui les anime : progresser, s'améliorer, monter en compétences. Ils poursuivront leur formation vers un niveau supérieur ou ils intégreront une entreprise artisanale et y occuper un poste d'encadrement.

Parmi ces quelque 250 apprentis, six profils se sont particulièrement distingués cette année et sont récompensés pour leur travail et leur implication :

- **Romain Blanchard (1)**, en CAP Pâtissier, a su allier le sport et son apprentissage au sein de l'ANDSA, (activités sportives pour les apprentis).
- **Frédéric Boutin (1)**, en Bac Pro Mécanique auto, pour la Mobilité Européenne ; échange avec Lübeck (Allemagne) organisé par le Campus CMA 86.
- **Jérémy Ferdouel (1)**, en CAP Boucher, Meilleur Apprenti Régional et postulant au titre de Meilleur Apprenti de France en Boucherie.
- **Stella Gambier (1)**, en CAP Pâtissier, Meilleure Apprentie Régionale et postulante au titre de Meilleure Apprentie de France en Pâtisserie.
- **Maxence Gaborieau (2)**, en CAP Chocolatier, récompensé pour son engagement dans la Green Team.

Et enfin,

- **Charlène Guibert (2)**, a su conjuguer la préparation de son Brevet de Maîtrise en pâtisserie et le Titre d'Entrepreneur de la Petite Entreprise (TEPE) en Gestion.

Mais que serait la formation en alternance sans le soutien des maîtres d'apprentissage ? Certainement pas cette voie d'excellence qui, en dehors d'une formation complète, insère professionnellement près de 80 % de ses diplômés ! C'est donc aussi pour souligner leur travail et leur investissement que ceux-ci ont été conviés, ainsi que les partenaires et les élus locaux.

*MC : Mention Complémentaire ; BP : Brevet Professionnel ; CQP : Certificat de Qualification Professionnel ; BTM : Brevet Technique des Métiers ; BM : Brevet de Maîtrise.

LE CAMPUS DES MÉTIERS ORGANISE UN GRAND CONCOURS MULTIDISCIPLINAIRE

Le Campus des Métiers était en fête, le mercredi 23 avril dernier, pour mettre en valeur le travail de 40 apprentis de six métiers : coiffure, fleuristerie, charcuterie-traiteur, boucherie, boulangerie et pâtisserie.

Par équipe de deux, les brevets de maîtrise coiffeuses première année ont préparé, en amont de la soirée, leur création sur un thème imposé : « Une couleur ». De la coiffure à la tenue, elles ont tout pensé et réalisé dans le moindre détail. Assurant la couture de leur propre robe et la recherche des accessoires pour leur mannequin, les coiffeuses ont pu compter sur les conseils avisés des BM Fleuristes pour parfaire leur œuvre. Le 1er prix a été attribué à Cyrielle Drilleau et Prescilia Rogeon pour le « blanc ». Puis, Sandi Pinheiro et Aurélie Robert ont reçu le 2e prix pour l'« orange ». Le « vert » d'Alisson Boriachon et Claire Feufeu a décroché le 3e prix.

Les BM Fleuristes première année ont travaillé individuellement sur un centre de table aérien sur le même thème que les coiffeuses. Après une réflexion préalable sur le sens que les apprentis souhaitaient donner à leur création, ils ont travaillé toute la journée pour réaliser l'œuvre qu'ils ont ensuite présentée au concours le soir même. Le 1er prix a été attribué à Mathieu Maulon pour le « blanc ». Le « rose » de Teddy Renard a reçu le 2e prix et enfin, le « violet » de Manon Douteau a remporté le 3e prix.

Quant aux sections alimentaires, elles ont fonctionné par équipes de quatre apprentis (charcuterie-traiteur, boucherie, boulangerie et pâtisserie). Les jeunes ont préparé ensemble un succulent repas pour les 72 invités présents. Ces derniers ont été notés grâce à une grille d'évaluation pour chaque plat proposé. **Le classement est le suivant :**

- **1er prix :** Guillaume Rodriguez, Manon Marchand, Asdine Mansouri et Romain Papke.
- **2e prix :** Julien Lambreth, Dyllan Van De Weghe, Julien Jolet, Maxime Raiffé.
- **3e prix :** Adrien Landuyt, Guillaume Froudière, Younes Louza, Stéphanie Brissonnet.
- **4e prix :** Jonathan Guegant, Nicolas Mousset, Alban Nicora, Anthony Salesse.

UNE ANNÉE RICHE POUR LES 2 ANS DE LA GREEN TEAM

Depuis deux ans, elle rôde dans les rues de Chantejeau tous les mercredis. Depuis deux ans, elle ramasse et trie les déchets. Et depuis deux ans, elle crée du lien entre les habitants du quartier de Chantejeau et les jeunes du Campus des Métiers. Vous l'aurez reconnue, la Green Team est devenue une équipe de super-héros armés de sacs-poubelles et de pinces à détritus.

Pour fêter cette deuxième année autour d'un brunch, le Campus des métiers a invité, le 19 février dernier, les membres du Comité de quartier de Chantejeau, des représentants de la mairie de Saint-Benoît, des partenaires et bien sûr des membres très actifs de la Green Team. L'ensemble des préparations a été confectionné dans les laboratoires. Les charcutiers, les pâtissiers, les boulangers et les chocolatiers ont pu démontrer la qualité de leur travail. La section Service Hôtelier s'est chargée du service et de la mise en place des tables. L'ensemble des invités a énormément apprécié le savoir-faire de nos apprentis et la qualité de leur service.
Cet événement a été de nouveau une très belle réussite et marque un peu plus le lien très appréciable qui unit tous les acteurs du quartier.

Un brunch pour célébrer les deux ans de la Green Team qui rassemble une fois de plus les acteurs du quartier de Chantejeau.

Un nouveau défi attendait nos super-héros

les 12 et 13 mai. La **Green Team** et l'Association Sportive du Campus des Métiers 86 se sont associées pour organiser un séjour dans les environs d'Angles-sur-l'Anglin. Les objectifs de cette opération étaient les suivants :

- sensibiliser les membres de la **Green Team** à la pollution des domaines touristiques,
- apporter des connaissances supplémentaires aux membres de notre équipe sur le tri et le recyclage,
- remercier les membres les plus impliqués de l'équipe,
- encourager la pratique sportive,
- faire découvrir le patrimoine local.

Douze membres de la **Green Team** ont participé à ce séjour, avec un programme riche : visite du Centre de tri de Sillars le lundi matin, canoë sur l'Anglin le lundi après-midi, course d'orientation à Lurais le mardi matin et ramassage des déchets dans les rues d'Angles-sur-l'Anglin le mardi après-midi. Le site, bien que très touristique, reste très propre. Les Greenies n'ont collecté qu'1 kg de déchets : 0,2 kg de déchets recyclables, 0,3 kg de déchets non recyclables et 0,5 kg de verre. Le mercredi suivant, l'équipe était de nouveau sur « ses terres », prête à relever tous les défis.

Récemment, la Green Team a dépassé la tonne de déchets ramassés en un peu plus de deux ans d'existence, ce qui prouve que son action est plus que jamais utile.

Visite du Centre de tri de Sillars.

Canoë sur l'Anglin.

VISIONNEZ LES ÉMISSIONS « PASSIONNÉMENT ARTISANS »

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Vienne a reçu dans ses locaux un plateau TV, le jeudi 20 mars 2014 dernier. Deux émissions ont été enregistrées :
- L'innovation au quotidien. Pourquoi ? Comment ?
- Le Web au service de votre entreprise

Des artisans, accompagnés par des experts, ont témoigné sur les actions qu'ils ont pu mener dans leur entreprise sur l'une et l'autre des thématiques.

Les participants

Pour la première émission, M. Serge Duval – entreprise Crystal à Marigny-Brizay – qui fabrique des caramels à tartiner, à cuisiner et des confitures à base de thé. Il est intervenu sur l'importance du packaging dans l'agroalimentaire et sur l'innovation produit en matière de goût et saveur.
M. Yannick Moreau – plomberie, chauffage, énergie renouvelable à Naintré – a évoqué son parcours et l'évolution de son métier, du chauffage solaire à la pompe à chaleur.

Concernant la deuxième émission, M. Dominique Petavy – entreprise Vienne Haute Pression – à Nieul-L'Espoir, est spécialisé dans la réparation des nettoyeurs à haute pression. Il a présenté le site Internet qu'il a créé grâce à l'offre de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Vienne : les avantages, les objectifs…

En présence d'Alain Griset, Président de l'Assemblée permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat.

M. Hervé Piris - entreprises Courivaud à Biard et Alunic à Chasseneuil-du-Poitou - a rappelé l'importance d'Internet dans les relations clients et le réseau des fournisseurs. Internet permet de se faire connaître, surtout sur les produits qu'ils sont seuls à fabriquer. Il a cité un des produits qu'il vend uniquement par ce biais.
Des artisans de la région ont témoigné également sur leurs bonnes pratiques.

Ces émissions ont été enregistrées dans les conditions du direct devant un public de 120 personnes et sont toujours disponibles sur la Web TV : www.passionnement-artisans.com

Plateau de la première émission sur l'innovation.

In memoriam

Le monde des métiers est en deuil, après avoir appris le décès, en mars dernier, de Monsieur Claude Lecomte, figure emblématique de l'artisanat des métiers de bouche. Pâtissier, M. Lecomte a beaucoup œuvré au profit de sa profession, puisqu'il a été Président de son organisation professionnelle de nombreuses années durant. Après avoir exercé en Touraine, c'est à Châtellerault qu'il s'est installé, où il était particulièrement apprécié de sa clientèle pour la qualité de ses productions. Il a été membre élu de la CMA de 1990 à 1993. Très impliqué dans la formation des jeunes, M. Lecomte était également conseiller d'enseignement technologique (CET). La Chambre de métiers et de l'artisanat salue sa mémoire et le remercie pour son action et son dévouement.

ABONNEZ-VOUS
À
infoéco
infoéco
L'attractivité comme leitmotiv
Proposer une nouvelle façon de payer à vos clients.
Paiement Sans Contact CIC
Publication adhérente au Syndicat national de la presse judiciaire et inscrite à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 67 521
À retourner accompagné de votre règlement à :
INFO ECO - Route de Ceaux - 86700 PAYRÉ
Tél. : 05 49 42 74 30 - Fax : 05 49 29 55 00
Nom, Prénom ou raison sociale : .....
Profession : ..... Tél. : .....
Adresse : .....
Code Postal ..... Ville .....
Je souscris un abonnement d'1 AN à Info-Eco pour 59 € avec ses suppléments.
Je souscris deux abonnements groupés d'1 AN à la même adresse à Info-Eco pour 90 € avec ses suppléments.

Actualités Vienne

L'ACCESSIBILITÉ

LA DATE DU 1ER JANVIER CONFIRMÉE MAIS ADAPTÉE

Le report de l'accessibilité des commerces aux personnes handicapées ne sera valable que si des démarches sont engagées par l'entreprise avant le 31 décembre 2014. Seule la validation de la démarche par l'État permettra de dépasser la date de 2015.

Pour rappel, l'objectif de la loi de 2005 est l'autonomie à toute personne, handicapée ou non, dans sa vie quotidienne. Ainsi, les professionnels doivent réfléchir à la mise en conformité de leurs locaux.

Modalités de mise en œuvre

Le gouvernement a décidé de repousser la date prévue du 1er janvier 2015 en mettant en place l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP). Cet agenda s'adresse aux Établissements recevant du public (ERP) qui décident de réaliser ou poursuivre des travaux de mise en accessibilité après le 1er janvier 2015. Un simple engagement à entrer dans la démarche ou le projet Ad'AP au complet est à déposer avant le 31 décembre 2014, ou au plus tard, douze mois après la publication de l'ordonnance (date de publication probable juillet 2014). Le formulaire de démarche sera disponible à partir de septembre 2014. En cas de non-respect de l'Ad'AP, l'établissement sera considéré en infraction et des sanctions financières proportionnées pourront donc être appliquées. Les sommes perçues seront ensuite réinvesties au profit de l'accessibilité universelle.

Cette démarche sera accompagnée d'un calendrier précis et d'un engagement financier de la part de l'entreprise. Il est le seul moyen pour être en accord avec la loi pour ceux qui n'ont pas satisfait aux obligations après le 1er janvier 2015. Le projet d'Ad'AP doit être validé par le préfet. Cette validation permettra d'entériner l'échéancier pour la mise en conformité. Le dispositif comportera des points de contrôle réguliers et une validation à son terme. Sans démarche liée au projet d'Ad'AP, deux solutions s'offrent aux professionnels :

- Faire les travaux de mise en conformité avant le 1er janvier 2015.
- Si le commerce ne peut pas être rendu accessible, certains points de réglementation sont alors dérogatoires et nécessitent un dossier de dérogation qui est à remettre avant le 1er janvier 2015.

CONTACT :
Isabelle De La Rua au 05 49 88 46 50, i.delarua@cm-86.fr

Téléchargez notre guide accessibilité sur www.cm-86.fr

Salons de coiffure, esthétique, métiers de bouche...

Les obligations en matière de rejets professionnels

Les établissements professionnels sont responsables de leurs rejets, tant sur la qualité que la quantité. Ils doivent être correctement équipés afin d'assurer un prétraitement adapté à la nature des rejets déversés dans les réseaux d'assainissement. À cet effet, un contrat de déversement, cosigné entre Grand Poitiers et l'établissement, doit leur être délivré. L'étude diagnostic et les travaux devront être terminés et validés avant septembre 2015. En cas de non-respect des prescriptions techniques ou de préjudices causés à la station d'épuration, Grand Poitiers se réserve le droit de majorer la redevance d'assainissement de l'établissement concerné (jusqu'à 100 %). Par exemple, les restaurateurs sont dans l'obligation d'installer un bac à graisses pour traiter les eaux issues des cuisines. Grand Poitiers a réussi à obtenir des subventions pour l'installation et l'achat de ce matériel. Les professionnels intéressés doivent se manifester avant septembre 2015 (fin de l'action). Depuis 2008, l'équipe démarche les restaurateurs pour les informer de cette obligation et à partir du 1er juillet 2014, tous les restaurateurs non équipés subiront une majoration de la redevance assainissement.

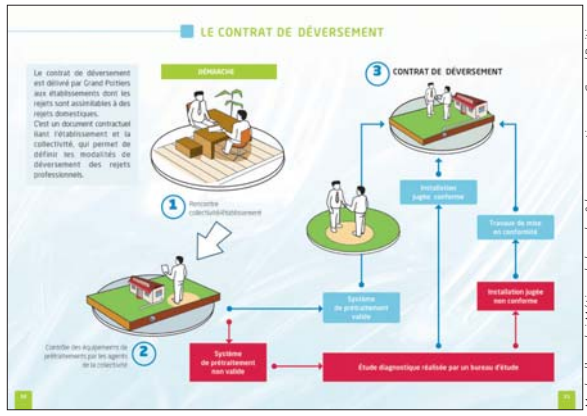

Mode d'emploi Métiers de bouche & bonnes pratiques... Grand Poitiers

CONTACT :
Afin de connaître les prescriptions associées à son activité et obtenir une autorisation de déversement, les professionnels peuvent contacter le numéro suivant : secrétariat Qualité des Rejets : 05 49 30 15 66

CULTIVEZ VOS COMPÉTENCES GRÂCE À LA FORMATION

Commercial	Élaborer sa stratégie commerciale	9 & 16/10
	Techniques de vente	12 & 19/11
	Fidéliser sa clientèle	6/10
	Développer et diversifier son fichier client	22/09
	Réussir ses ventes en magasin	8 & 15/09
	Export, une opportunité pour l'entreprise	1er/12
Comptabilité Gestion	Budget de trésorerie	11/12
	Savoir lire un bilan	17/11
	Comptabilité des micro-entreprises	4/12
	Apprendre à tenir sa comptabilité	15, 22, 29/09 & 6,13/10
	Établir un devis et savoir le vendre	24/11
	Gérer les impayés	9/12
	Calcul du prix de revient	3/11
	Les obligations liées à une bonne gestion d'entreprise	13/10
	Comptabilité OL	17 & 24/09
	Devis et facturation OL	6 & 13/10
	Bâtiment	19 & 26/11
	Paye	15 & 22/09
Communication Multimédia	Réseaux sociaux : Facebook, Twitter…	15/10
	Smartphone et tablettes	25/09
	Développer et animer son réseau professionnel	4/11
	Faire connaître son entreprise	17 & 24/11
	Créer ses supports publicitaires avec Publisher 2007	12/11
	Photoshop perfectionnement	29/09
	Utiliser les outils de Google à des fins professionnelles	8/12
	Créer votre e-boutique	3/11
	Votre vitrine sur le Web !	29/09 ou 1er/12
	Créez votre site Internet	8/09 ou 1er/10 ou 24/11
Juridique	La réglementation des appels d'offres	29/09
	La dématérialisation des appels d'offres	5/11
	La protection de vos créations	22/09

Ressources Humaines	L'essentiel de la paie	1er/10
	Social - thèmes variés	8/12
	Gestion d'équipe et de planning	15/09
	Gérer les conflits	1er & 8/12
	Recrutement	3/11
	Conduire l'entretien professionnel	27/11
Développement personnel	Mieux se connaître pour être plus efficace	15/09
	Mieux gérer son stress	29/09 & 6/10
	Développer ses capacités d'adaptation aux changements	7 & 14/11
	Mieux gérer son temps et ses priorités	1er & 2/12
Formations spécifiques	SST	17 & 24/11
	Recyclage SST	28/11
	Hygiène alimentaire et méthode HACCP	3/11
	Hygiène alimentaire restauration	6 & 13/10
	Évaluation des risques professionnels	2/10
	Accessibilité des commerces	1er/12

CONTACT :
Sophie Guiochon
Tél. : 05 49 88 87 20
s.guiochon@cm-86.fr

■ WWW.METIERS-ART.COM

Le site www.metiers-art.com a été lancé officiellement lors de l'assemblée Générale de la CRMA le 16 juin dernier. Ce site internet présente l'ensemble des professionnels métiers d'art de la Région Poitou-Charentes.
Il comprend un espace grand public, un espace pro et une route des métiers d'art.
Chaque professionnel métiers d'art a la possibilité d'avoir une page personnelle sur laquelle il peut présenter son activité en insérant une vingtaine de photos, du texte, des articles de presse.

PLUS D'INFORMATIONS : contacter la Mission Régionale Métiers d'art au 05 49 77 87 85

■ LANCEMENT DU NOUVEAU BILLET DE 10 €

Plus de dix ans après l'introduction des billets et pièces, l'Eurosystème a lancé l'émission d'une 2e série de billets en euros, baptisée « Europe ». Un portrait d'Europe, personnage de la mythologie grecque qui a donné son nom à notre continent, y figure dans l'hologramme et le filigrane. Comme le nouveau billet de 5 €, celui de 10 € intégrera de nouveaux signes de sécurité perfectionnés qui assurent une meilleure protection contre la contrefaçon. Il sera mis en circulation le 23 septembre 2014. Des adaptations des automates et des dispositifs d'authentification des billets seront nécessaires. Les informations et documentations utiles à ces adaptations sont disponibles sur le site suivant : www.nouveaux-billets-euro.eu. Les entreprises sont invitées à se rapprocher de leur fournisseur d'équipement afin de vérifier si leur appareil accepte les nouveaux billets et s'il pourra traiter les futures coupures de la série « Europe ».

FORUM

ENTREPRENDRE EN VIENNE

Pour la huitième année, les Chambres Consulaires de la Vienne organisent le Forum ENTREPRENDRE EN VIENNE, unique événement économique totalement dédié à la création, à la transmission et la reprise d'entreprise sur le département.

Le Forum Entreprendre en Vienne se déroulera le 6 novembre 2014 de 9 h 00 à 18 h 00, salle de l'Angelarde à Châtellerault.
C'est l'occasion pour les porteurs de projets de :

- rencontrer en rendez-vous individuels sur une journée et sur un même lieu l'ensemble des professionnels présents (avocats, notaires, experts-comptables, services de l'État, banques, organismes sociaux et professionnels) ainsi que des cédants d'entreprises ou leurs représentants,
- participer aux ateliers et bénéficier de toute l'information pour mener à bien leurs projets,
- profiter de l'expérience de créateurs et repreneurs d'entreprises au travers de leurs témoignages.

Les inscriptions et les choix de rendez-vous se font en ligne.

Le programme complet est disponible sur le site : www.forum-entreprendre86.com

CONTACT :
• Nathanaëlle Touron Tél. : 05 49 88 86 05
n.touron@cm-86.fr

Transmettre

Des experts à votre service

La CMA de la Vienne vous accompagne dans votre transmission en plusieurs étapes :

1 **Rendez-vous conseil.** Un premier rendez-vous pour faire le point sur votre projet, répondre à vos premières questions et définir avec vous les différentes étapes. Bilan retraite, indemnités de départ.
2 **Diagnostic**
3 **Évaluation de fonds**
4 **Dossier de présentation de votre entreprise pour de potentiels repreneurs.** Les + : Validation par un comité d'évaluation composé d'experts
5 **Trouver un repreneur.** Définition du profil. Rédaction et diffusion d'une annonce
6 **Signature d'un compromis.** En relation avec nos partenaires, la CMA accompagne le repreneur dans ses recherches de financement
7 **Signature de l'acte de vente** avec nos partenaires
8 **Formalités** auprès du Centre de formalités des entreprises
8 **Après la vente :** accompagnement et tutorat

CONTACT :
Olivier Chazaud
Tél. : 05 49 88 13 01
o.chazaud@cm-86.fr

Les +

- Diffusion sur plusieurs supports
- Un fichier repreneurs actualisé
- Communication lors du Forum Entreprendre
- Annonces sur radio France Bleu
- La CMA a une mission d'expertise et vous propose la signature d'une convention d'intervention gratuite et confidentielle.
- Une base de données : l'historique des prix de vente depuis 5 ans.

L'agenda du président

Février

3
- Conseil économique social et environnemental régional (Ceser)
- Assemblée Générale du syndicat de la boucherie

4
- Ceser

6
- Ceser
- Socama (Société de cautionnement mutuel)

10
- Ceser

12
- Réunion à la Préfecture
- Réunion de Bureau de la CMA

25
- Réunion de Bureau de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA)

26
- Assemblée générale de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA)

Mars

6
- Rencontre avec les créateurs du stage préparatoire à l'installation (Spi)

11
- Réunion de Bureau de la CMA

12
- Socama

13
- Jury régional Stars & Métiers à Niort
- Assemblée générale du Crédit Agricole

15
- Journée Portes Ouvertes du Campus des Métiers

17
- Remise du prix Stars & Métiers

18
- Pays Haut Poitou et Clain

19
- Soirée des Excellences de l'Apprentissage

20
- Comité Initiative Vienne
- Conférence sur l'apprentissage au Conseil Régional
- Réunion de Bureau de la CRMA
- Soirée « Passionnément artisans »

21
- Séminaire interrégional des Présidents de CMA

24
- Rencontre avec les stagiaires du Spi
- Rencontre parlementaire avec les députées européennes

25
- Réunion de Bureau du Ceser

28
- Réunion de Bureau de la CRMA
- Assemblée générale de la Fenara
- Conseil de la formation à la CRMA

Avril

3
- Commission des formations à l'APCMA
- Soirée avec les MOF à SACOA Renault

4
- Comité régional d'aides aux entreprises (Crae)
- Signature du transfert du Campus des Métiers à la Région Poitou-Charentes

8
- Ceser
- Réunion de Bureau de la CMA

9
- Conseil de la formation professionnelle

15
- Rencontre avec les créateurs du Spi

17
- Ceser

18
- Comité Initiative Vienne

23
- Jury national Stars & Métiers
- Repas concours au Campus des Métiers

24
- Réunion de Bureau de la CRMA
- Signature de la convention avec Gestelia

25
- Rencontre avec Pôle Emploi

Mai

6
- Réunion de Bureau de la CMA

7
- Signature de convention avec la Maaf
- Socama

12
- Comité de pilotage Urma
- Réunion du syndicat de la coiffure

13
- Commission de la formation de la CRMA
- Réunion de Bureau de la CMA

15
- Conseil d'administration d'Initiative Vienne
- Inauguration du Crédit Agricole

19
- Assemblée Générale de la Socama

20
- Comité Initiative Vienne

21
- 150 ans de la Société Générale

23
- Crae

23 au 26
- Visite de la délégation de la CMA de Lübeck (Allemagne)

27-28
- Assemblée générale de l'APCMA

DE LA TOURAINE ET DU POITOU
Le bon sens a de l'avenir
Professionnels
Comment financer mes véhicules, mes équipements et préserver ma trésorerie ?
Le Crédit Bail
• Votre trésorerie préservée
• Une fiscalité avantageuse
• Un financement à 100 %, souple et personnalisé
• Des loyers adaptés à votre cycle de trésorerie
Contactez nous au
098 098 89 89*
ca-tourainepoitou.fr
* Prix d'un appel local quelque soit l'opérateur, accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 16h30.
Lixxbail SA au capital de 59 201 399,57 € - 682 039 078 RCS Nanterre - Siège social : 12 Place des Etats Unis - CS 30002 - 92548 MONTROUGE Cedex - Lixxbail est une filiale de Crédit Agricole Leasing et Factoring. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende - BP 307 - 86008 POITIERS CEDEX - Siège administratif : Boulevard Winston Churchill - 37041 TOURS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Document non contractuel Service Communication 02 47 39 81 00 - Ed. 05/14 - CEP : www.cep-socotic.com

Répertoire Vienne

IMMATRICULATIONS

ALIMENTATION

- A2L
- ABIGAELLE
- LE BON ACCUEIL
- VIVAL
- FUNKY-PIZZ
- BOILEAU FREDY
- CHITOU ALIAS
- DEBAN-GOYER AMELIE
- MAESTRO
- DE LAUZON MARIE-CECILE
- DUPROS HERVÉ
- EURL B2H
- LE CHAPEAU ROUGE
- BOUCHERIE HALAL DES 3 CITES
- GAUTIER NICOLAS
- A.B.S (AUDIGUE BAIT SÉLECTION)
- LA CUISINE DE BEA
- FRITERIE DE L'ÉTANG
- LE JULIENOIS
- L'EPI DE PLEUM
- BOUCHERIE DES HALLES
- MENOUX DAMIEN
- OGER FRANCK
- LE YAKIDO
- LA ROYALE
- BOULANGERIE MONTAS
- SUD VIENNE LOISIRS
- TENDANCE SUSHI
- VENTRICE AURORE
- VILAYSACK SARAH

BÂTIMENT

- ABDALLAH DAOUDOU
- HABITAT SECU
- ABRAHAMDICO86
- AIR'ALU MENUISERIES
- AMC CONSTRUCTIONS
- ANJ'K
- ATELIER DE MENUISERIE ENTREPRISE GÉNÉRALE
- BAADJ SID ALI
- AB - MENUISERIE
- JARDITP
- BLANC DAVID
- BOIRUCHON MIGUEL
- BOURGOIN CHRISTOPHE
- BÂTI BOUT'
- BOUVIER JULIEN
- BRILLETEAU EMMANUEL
- CARDOSO-COELHO JOSÉ
- CHAIGNEAU PASCAL
- CHAPELET DESCHAMPS MENUISERIES
- CHARAUDEMONT PLOMBERIE
- CHOQUET PAUL-ANTOINE
- CIFCI HAKAN
- CONCEPT 2 R
- COQGIN FLAVIEN
- TMNR
- DELAFOND SÉBASTIEN
- DELAVIGNE SERGE
- DUMAGNIER LUDOVIC
- AIDE
- FAYOLLE CAMILLE
- FPC RÉNOVATION
- GAËL ELEC
- GEFFRELOT PATRICE
- GERBAULT JÉRÔME
- GONCALVES CARPINTEIRO AVELINO
- JEAN CLAUDE FRANÇOIS ÉLECTRICITÉ
- GUISLAIN ALEXANDRE
- HENAULT STÉPHANE
- HERAULT CÉDRIC
- HOLTON MATTHEW
- HUGUET RUDDY
- INTEL'HOME SOLUTIONS
- E.P.C
- L'ART DE FAIRE
- B.T.S.
- LEGENDRE PATRICK
- LE MENUISIER GENCEEN
- LES ATELIERS D'ARNAUD
- JOE ELEC
- L L S
- NEODOM
- MINGOT EMMANUEL
- MOMON FLORENT
- BENOIT PAYSAGE
- NEJB
- NOBLETZ VINCENT
- PECOUT JULIEN
- PEIXOTO-MEIRA ALBERTO
- PIERRON TEDDY
- PINARD JOSÉ
- PION PATRICK
- POIRET JEAN-PASCAL
- PORCHERON HERVÉ
- PRO CARRELAGE
- RENAUD ANAIDE
- MULTISERVICES
- ROBIN BAPTISTE
- ROUILLARD PHILIPPE
- SARL COLLET GUILLAUME
- SARL DE LA MACHINERIE
- SARL FREDDY CARRELAGE
- SARL SCE2 AMBIANCES FLAMMES POITIERS
- SAS MARTINS R. MIGUEL
- SERRURERIE-MÉTALLERIE ROCHELAISE
- S.N.B.R. (SOCIÉTÉ NOUVELLE BLAIN RATET)
- SOCIÉTÉ DE RÉNOVATION INTÉRIEUR EXTÉRIEUR
- SOUCHAUD JÉRÔME
- TARANU ADRIAN
- THOMAS ANTOINE
- TRICOT YOAN
- VENTILATION ISOLATION PERFORMANCES
- ENTREPRISE PEINTURE - REVÊTEMENT, DÉMOUSSAGE
- VIVIER ANTHONY
- MAISON AMÉNAGEMENT RÉNOVATION SERVICE

FABRICATION

- ARNAULT SUZANNE
- ART'MONNY
- BARBOT FRÉDÉRIC
- BFI
- BONNEAU ROMAIN
- AUX BOIS GRAVES
- BR ATELIER
- LA CITE DES FÉES
- CHATELLERAULT RECYCLAGES ENROBES MATÉRIAUX BÉTONS LIANTS
- CLERGEAUD ALICE
- DALLE BÉATRICE
- DUMAS SOLANGE
- ELOI SÉBASTIEN
- ELSD
- FAUCHERON CÉLINE
- GIERRE FRANCE
- GIRARD JIMMY
- GOURON FABIEN
- HMDS PROCESS
- JACQUET DANIELLE
- ATELIER DE JULIE
- LEGRAND NATHALIE
- MALTIER LE MALLETIER
- MARILLEAU SOUDURE SARL
- MORILLON JULIE
- PAUL NICOLAS
- PELLETIER NATHALIE
- CONCTRUCTION MÉTALLIQUE
- PRO SOUD'
- RAOUL RENARD STÉPHANIE
- ORGANI-FETE-86
- SARL ACTIVE PUBLISHING
- SARL DELAVAULT-PLAULT
- SCIE MARINE
- TESSIER VALÉRIE
- TURNBULL NEIL
- COULEURS ET PAPIERS

SERVICES

- ALLIANCE POITEVINE TAXIS VOYAGEURS
- AMILLARD TANGUY
- BELLE À DOMICILE
- ARNOLD ROBERT
- AUTO LAQUE
- AVELINE MATHIEU
- CB CAR REPAIRS
- BARDOU AMAURY
- IMPACT 86 AUTO
- BENZIANE ABDERRAHMANE
- BERNARDEAU JEAN-BAPTISTE
- BIDONG BOYA JEAN
- S.A.A.M.
- ALLO PC KC 86
- FOUQUE LAËTITIA
- BOUTIN VALÉRIE
- JBGP DÉPANNAGE
- BRUNET JEAN
- CAGNOT DAVID
- CARACT'R
- AGO PNEUS
- CHAGNON ADELINE
- SKIFO ENTREPRISE
- CORTES STANY
- SEB COIFF' À DOM'
- VITRO-CLAIR
- CUTLER PAULINE
- GAETALOES
- DEZERCE ANTHONY
- DL SPORT
- DUVAL PATRICK
- EARNSHAW RICHARD
- ECO SERVICES
- ORIGINAL GENTLEMAN
- EURL CHARAUDEAU MATHIEU
- CLEAN SERVICE 86
- L'STUDIO COIFFEUR
- FAUSTIN-LEYBACH VIRGINIE
- FIROIU ELENA AMALIA
- FLAMM'RAMONAGE
- FOUGERE LAETITIA
- L'INSTITUT CHARLÈNE
- FRB MÉCANIQUE
- GABORIT JÉRÔME
- GAROTIN ALEXANDRE
- GRANGER ALISON
- GRIFFON AURORE
- GUERIN FLORIAN
- GUIGNARD CARINE
- HERBAULT JOHNNY
- DOC - PC 86
- HORTICA JEAN
- ISA2GIL
- JB AUTO PASSION
- LAGARDE BRUNO
- LAGARDE QUENTIN
- LE BAIL MICHAËL
- UN PLAISIR POUR SOI
- MAMULA BORIS
- MARCHET MARIKA
- MATHIS MULTI-SERVICE
- MERLE RICHARD
- MG COIFFURE
- PHOENIX-PC@SSISTANCE
- PHERETTI BEAUTY
- NOIRAULT PAULINE
- OVERLOAD MAXX
- PAIN ANNE
- PAIN MICHEL
- PINARD CYNTHIA
- PUAUD JEAN-YVES
- QUIÉTUDE SERVICES 86
- RANGIER MIREILLE
- RICHARD CLAIRE
- MECAYOMOTO
- PETER SALT
- SARL LENAIC TAXI
- S.AFFICHAGE
- STOCKDALE GILLIAN
- STROUD SARAH
- TDMO
- THOMAS WILLIAM
- TOURET JACKY
- TAXI TRAN
- VASILE EUGEN
- UN TEMPS POUR SOI
- VIGNAUD MELISSA
- VUILLEMIN SEBASTIEN

RADIATIONS

ALIMENTATION

- BERNARD SYLVAIN
- BOULANGERIE DAPREMONT
- LA BONNE PIZZ A JO
- LA MARE AUX TRUITES
- LES DÉLICES D'AUREL
- ENDT
- ÉTABLISSEMENTS LORTHOLARY
- FILLON BRUNO
- LA POMME DE PAIN
- BOUCHERIE DES HALLES
- LE SAINT ANDRE
- YAKIDO
- PAIVA DA CONCEICAO ESQUINA ANTONIO
- PIZZA CHEF
- LE SAVINOIS
- RANDRIANARISOA OLIFARA
- SAUZE PATRICE
- CHEZ SOEUN
- LE BINJAMIN

BÂTIMENT

- ARNDT FREDERICK
- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE F. BARBIERE
- BILLAUD
- BONNEAU ANTOINE
- BOULBES CHRISTOPHE
- BRAUN CHRISTIAN
- BRECHET JÉRÔME
- BUREAU PIERRE-OLIVIER
- CAILLAULT SAMUEL
- CARVALHO GONCALVES CARLOS
- CERVO ALAIN
- CHALLET YANN
- CHARCELLAY DANY
- CHARPENTIER JEAN MICHEL
- COMPAIN AURELIEN
- COUTURIER PHILIPPE
- DESCHAMPS DANIEL
- DUPONT LAURENT
- FUMERON JEAN-PIERRE
- FG AGENCEMENT 86
- GIRAULT JÉRÔME
- GOUILLARD JEAN-PIERRE
- GUYONNET RAYMOND
- KVOT THIERRY
- L'AME VERTE
- JAUNAY CLAN ESPACES VERTS
- LEDUC ÉLECTRICITÉ
- LOTTET YVES
- MARBAISE ALEXANDRE
- MARSAULT ALAIN
- MARTINS ROSA JOAO-MIGUEL
- TAS ENTREPRISE
- MOREL LUDWIG
- NARBONNE DAVID
- NIKOGHOSYAN SARGIS
- OUDIN QUENTIN
- PIRONNET STEPHEN
- POILBLANC ALAIN
- POINTREAU SERGE
- RABIER ARTISAN
- RANGIER YANNICK
- RATET FILS
- RENOVA
- ROUILLARD PHILIPPE
- YANN'DECO MBA
- STRUBHART TONY
- ENT TPA TRAVAUX PUBLICS ALAIN
- THEBAULT ALAIN
- TILLOY CHRISTOPHE
- BT JOINTEUR
- TDM2Z

FABRICATION

- CRÉATIONS ALY DIANKA
- BONNIN ABEL
- BOZON YANNE
- CALVEZ FRÉDÉRIQUE
- DELAVAULT HUBERT
- GUILLOCHON MARIE-PASCALE
- HUBERT ANNE
- GLG
- AEROWORKS CUSTOM
- PENAUD JEAN-MARC
- REINHARD JEAN
- D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
- LA COUTURIÈRE
- SOBOMAT
- THEVENET ÉLODIE
- TRICEL
- WAREMBOURG DANIELLE

SERVICES

- AW SERVICES
- BOUTIN FRANCK
- BRANGIER STÉPHANE
- CHABOT CATHERINE
- SALON DE COIFFURE MAUD
- CORDONNERIE PONT NEUF
- DB AUTOMOBILES
- DELAGE GAETAN
- EDGE INFORMATIQUE
- EURL RODOLPHE ALEPUZ
- FLORES NOE
- HARMONIE AMBULANCE
- VIENNE ASSISTANCE
- HARMONIE AMBULANCE SUD OUEST
- HARMONIE LUXE ET BEAUTÉ
- INSTITUT CHRYSALIDE
- HORTICA DAVID
- HOUDELETTE DANIELE
- KERMEN SYLVINE
- SELMA COUTURE
- RENOV 86
- LAULERGUE DAVID
- GLG
- PLANETBIKE
- MARCHAND FLORENCE
- OBEN TAKANG EMMANUEL
- PASQUET DAMIEN
- PLAINO BRUNO THANATOPRACTEUR
- PUISAIS CHRISTELLE
- CARACT'R
- AGO PNEUS
- PRESSING TOUT CLIN'
- CORYNNE RIVIÈRE COIFFURE A DOMICILE
- ESPRIT COIFFURE CORYNNE RIVIÈRE
- STYL'MONSIEUR
- VINCENT ROMUALD MAURICE
- YENGO SONIA
- EDGINTON LEWIS
- PROPP SIEGFRIED

@adkeys Crédits photos : Shutterstock. Thinkstock.

OUTLANDER PHEV, LE 4X4 ÉLECTRIQUE* PAR MITSUBISHI

MMAF recommande : MOTUL

Retrouvez-nous sur facebook

www.mitsubishi-motors.fr

■ AUTONOMIE 824 KM ■ COFFRE 463 L ■ TRACTION 1 500 KG ■ CONSO. MIXTE MOYENNE : 1,9 L/100 KM ** ■ TVS 0€

Garantie 3 ans ou 100.000 km — Batterie*** 5 ans garantie

(*) Technologie hybride rechargeable. (**) 5,8 L/100 km de conso mixte batteries vides. (***) Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur la batterie et la cinématique électrique (partie Haute Tension) dont 2 ans kilométrage illimité. (1) Prix de l'Outlander PHEV Intense 2.0 L 200 ch (modèle présenté), après déduction du bonus gouvernemental de 4 000 € selon barème 2014. Tarifs Mitsubishi Motors maximum autorisés en vigueur en France métropolitaine au 15 mai 2014. Garantie 3 ans ou 100 000 km : 1er des 2 termes échu. M MOTORS AUTOMOBILES FRANCE SAS au capital de 10 000 000 € - RCS PONTOISE n° 428 635 056 - 1, avenue du Fief - 95067 Cergy Pontoise Cedex. **Consommation normalisée (L/100 km) : 1,9. Émissions CO2 (g/km) : 44.**

Cachet Giraud AUTOMOBILES

1, RUE FRANÇOIS COLI - ZA DU VIGNAUD
86580 BIARD à côté de l'aéroport

05 49 88 72 00
mitsubishi@cachetgiraud.fr

Pour passer votre publicité dans LE MONDE DES ARTISANS, contactez :

THIERRY JONQUIÈRES
DIRECTEUR DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 22 69 30 22

CÉDRIC JONQUIÈRES
CHEF DE PUBLICITÉ
TÉL : 06 10 34 81 33

FIDUCIAL

Artisans, commerçants,
professions libérales, chefs d'entreprise
et agriculteurs...

Simplifiez-vous l'entreprise
avec FIDUCIAL, le partenaire
de votre réussite

Une présence dans la **Vienne**

Châtellerault - 05 49 93 27 48
Loudun - 05 49 98 11 93
Poitiers - 05 49 37 66 40

622 agences et **11 700** collaborateurs au service de ses **265 000** clients

www.fiducial.fr

Le Crafter Benne.

Le Crafter 50A châssis simple cabine équipé d'une benne Cabreta, est conçu pour les missions professionnelles les plus exigeantes. Il dispose d'une benne en acier Très Haute Résistance Elastique, avec préparation électrique, articulée par un vérin d'une puissance de 4,0 t. Doté d'un moteur 2,0 l TDI de 136 ch et d'un châssis à roues jumelées, il vous est proposé en finition Business Line, intégrant de série la radio, la préparation téléphone Bluetooth et la climatisation " Climatic ".
A toute épreuve.

Crédit-bail sur 60 mois, 60 loyers de 462 ¤ HT. Offre valable du 01/06/2014 au 30/09/2014.
*Ex. : Crafter 50A châssis simple cabine L2 Business Line 136 ch avec options pack châssis B (ZG3), préparation attelage PTRA 7 tonnes (1M1), préparation électrique (UF2) équipé d'une benne simple Cabreta, le tout au prix spécial de 26 990 € HT (prix catalogue au 01/01/2014). Option d'achat finale : 2 699 € HT ou reprise du véhicule suivant engagement sous conditions de votre Distributeur. Offre réservée à la clientèle professionnelle chez tous les Distributeurs Volkswagen Véhicules Utilitaires présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH – SARL de droit allemand au Capital de 318 279 200 € – Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 Avenue de la Demi-Lune, 95700 Roissy en France – RCS Pontoise 451 618 904. ORIAS : 08 040 267 (www.orias.fr).
**Perte Financière obligatoire incluse dans les loyers, assurance souscrite auprès de COVEA FLEET SA à Directoire et conseil de surveillance au capital de 93 714 549 € – RCS Le Mans B 342 815 339 – 160 rue Henri-Champion, 72100 Le Mans. Entreprise régie par le Code des assurances soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel (Secteur Assurance) – 61 rue Taitbout, 75009 Paris.
Publicité diffusée par le distributeur en qualité d'intermédiaire de crédit, à titre non exclusif, de Volkswagen Bank.
Volkswagen Véhicules Utilitaires recommande Castrol EDGE Professional
462 € HT /mois*
Perte Financière incluse**

EXCEL AUTO 86
Concessionnaire Volkswagen Véhicules utilitaires
230, route de paris - 86000 Poitiers
05 49 11 98 10
excelauto86@pgamotors.com

Véhicules Utilitaires